

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 5 octobre 1999 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Serge Lafontaine, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne H.-Brousseau
Monsieur Claude Béland	Monsieur Steve Martin
Madame Marie-Josée Bergeron	Monsieur Michel Paillé
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Marc Dumont	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud, commissaires représentantes du comité de parents.

Messieurs les commissaires René Gélinas et Réjean Gélinas sont respectivement arrivés à 20 h 55 et 22 h. Monsieur le commissaire Michel Paillé et madame la commissaire Marie-Josée Bergeron ont quitté respectivement vers les 22 h 15 et 22 h 30.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance la présence de sept personnes est constatée.

En l'absence de monsieur le président Jean-Yves Laforest et à titre de vice-président, monsieur Serge Lafontaine préside la présente séance.

Président

Secrétaire

Ayant quorum, monsieur le vice-président Serge Lafontaine ouvre la séance.

À l'ouverture de la séance, il est procédé à l'assermentation de la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud. Celle-ci complète le mandat du poste laissé vacant par le départ de madame Josiane Richard.

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 116 1099 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1099-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 6.5 Information sur la place de la religion à l'école.
- 6.6 Activité de reconnaissance au personnel du 22 octobre 1999.
- 7.4 Moyens de pression.
- 11.1 Invitation à la présidence du comité de parents.

QUE les articles 6.2, 6.3 et 7.4 soient déplacés pour être considérés aux articles 8.1, 8.2 et 8.3 de l'ordre du jour.

QUE l'article 8 de l'ordre du jour soit déplacé pour être considéré après l'article 13.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 117 1099 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 21 septembre 1999 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1099-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date du 30 septembre 1999 et du 5 octobre 1999. Eu égard à la correspondance, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Président

Ajout d'une lettre
au résumé de
correspondance

RÉSOLUTION 118 1099 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE
que soit déposée une lettre transmise par madame
Guylaine Lafontaine en ajout au résumé de correspondance.

Adopté unanimement

Dépôt d'un résumé
de correspon-
dance reçue

RÉSOLUTION 119 1099 : La commissaire représentante du comité de parents
madame Louise Piché PROPOSE que soit déposé un
résumé de la correspondance reçue en date du 30 septembre 1999 et du 5 octobre 1999,
décrit sur le document 1099-03.

Adopté unanimement

En étant après cela à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le vice-président Serge Lafontaine invite les personnes à prendre la parole. Sur ce, madame Gabrielle Veillette, agente de bureau classe principale, fait des représentations concernant ses affectations et ses tâches et demande à être affectée à des tâches correspondant à sa classe d'emploi. Par la suite, monsieur Benoît Fréchette, concierge, signale qu'il considère qu'il y a incohérence dans la position de la commission scolaire, eu égard à la gestion des vacances, lorsqu'elle permet au personnel de s'absenter par l'utilisation de congés mobiles ou d'affaires personnelles. Sur ce dernier point, le directeur général, monsieur Jean Lavoie, mentionne que des vérifications seront faites auprès de la direction des Services des ressources humaines. Finalement, monsieur Michel Bellemare s'enquiert de l'état du dossier concernant un avis juridique tel que demandé par le conseil d'établissement de l'école Immaculée-Conception. Le directeur général mentionne que la commission scolaire est en attente de l'opinion de la firme d'avocats Lavery de Billy.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs à la direction générale. Monsieur Jean Lavoie soumet alors une recommandation pour la détermination du nombre de représentants de parents et de personnel au sein des conseils d'établissement. Une résolution est adoptée dans le sens de cette recommandation.

Détermination du
nombre de
représentants au
conseil
d'établissement des
écoles et des
centres

RÉSOLUTION 120 1099 : CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions de la
Loi sur l'instruction publique, que des conseils
d'établissement sont institués dans les écoles et les centres;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire
détermine le nombre de représentants de chaque groupe composant le conseil
d'établissement;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie détermine le nombre de représentants au conseil d'établissement des écoles et des centres, et ce, tel que décrit au document 1099-04.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Jean Lavoie, informe après cela les commissaires de la tenue d'un souper-conférence avec les représentants de la FCSQ.

Monsieur Lavoie poursuit en référant les commissaires à un document élaboré par l'ADIGECS concernant le dossier de la place de la religion à l'école. Concernant ce dossier, la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud, en profite pour informer les commissaires de la présentation par le comité de parents d'un mémoire à la Commission parlementaire sur la place de la religion à l'école.

L'article 6 de l'ordre du jour est complété par un rappel quant à la tenue d'une activité de reconnaissance au personnel qui aura lieu le 22 octobre prochain.

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs au Services des ressources humaines, monsieur Denis Émond présente initialement le matériel de promotion pour le programme d'aide au personnel. Des félicitations sont alors adressées à monsieur Émond et son équipe pour la qualité du matériel ainsi que pour le contenu de ce programme.

Poursuivant, monsieur Émond soumet ensuite des recommandations d'engagement de personnel et d'acceptation d'une retraite progressive. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Abrogation de la
résolution
106 0999

RÉSOLUTION 121 1099 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'abroger, à toutes fins que de droit, la résolution 106 0999 relative à l'engagement de madame Mélanie Choquette au poste de technicienne en loisirs.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 122 1099 : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE l'engagement de madame Charlène Bolger technicienne en loisirs à 25 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire Champagnat à compter du 4 octobre 1999.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Affectation **RÉSOLUTION 123 1099** : Madame la commissaire Nicole B.Girard PROPOSE d'accepter l'affectation de madame Michelle Huard comme psychologue à temps plein aux Services complémentaires à compter du 6 octobre 1999.

Adopté unanimement

Affectation **RÉSOLUTION 124 1099** : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accepter l'affectation de madame Dany Lessard comme psychologue à temps plein aux Services complémentaires à compter du 6 octobre 1999.

Adopté unanimement

Engagement **RÉSOLUTION 125 1099** : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE l'engagement de madame Carole Délisle comme psychologue à temps partiel à 25 heures/semaine à compter du 6 octobre 1999.

Adopté unanimement

Engagement **RÉSOLUTION 126 1099** : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE l'engagement de madame Arlette Duludet comme psychologue à temps partiel à 25 heures/semaine à compter du 6 octobre 1999.

Adopté unanimement

Mise à la retraite progressive **RÉSOLUTION 127 1099** : CONSIDÉRANT que madame Suzanne Jacob Croisetière, conseillère pédagogique, demande à la commission scolaire de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période de trois (3) années dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à quarante (40%) pour cent de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

CONSIDÉRANT que la présente entente entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 1999 et se terminerait le 30 juin 2002;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE d'accepter la demande de participer au régime de mise à la retraite de façon progressive de madame Suzanne Jacob Croisetière selon les modalités déterminées dans l'entente et autoriser le président et le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Consécutivement, le secrétaire général, Me Serge Carpentier, porte à l'attention des commissaires une étude sur l'état de la situation de la gestion documentaire. Il est indiqué qu'un suivi sera apporté à ce dossier lors d'une séance ultérieure. Il est procédé au dépôt de cette étude.

Étude sur l'état de la situation de la gestion documentaire

RÉSOLUTION 128 1099 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit déposé le document 1099-05 relatif à une étude sur l'état de la situation de la gestion documentaire.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le secrétaire général présente le Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général comportant les modifications convenues par le conseil des commissaires. Ce règlement est alors adopté.

Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général

RÉSOLUTION 129 1099 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires peut, par règlement, déléguer certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre ou à un membre du personnel cadre;

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit adopté le Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général, décrit sur le document 1099-06;

QU'il demeure entendu que ce règlement remplace celui adopté antérieurement par la résolution 492 0499 et portant sur le même sujet.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier informe les commissaires des résultats de l'ouverture des soumissions pour l'entretien ménager à l'édifice situé sur la rue Lacroix à La Tuque (référence document 1099-07).

Président

Secrétaire

Poursuivant, les commissaires prennent ensuite connaissance du compte rendu de la réunion du Comité consultatif de transport tenue le 15 septembre dernier. Au terme de la présentation faite par le directeur général, monsieur Jean Lavoie, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Compte rendu du
Comité consultatif
de transport

RÉSOLUTION 130 1099 : Monsieur le commissaire Marc Dumont PROPOSE que soit accepté l'ensemble des propositions indiquées au compte rendu du Comité consultatif de transport de la réunion du 15 septembre 1999 et décrit sur le document 1099-08.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier présente un dossier concernant un projet de relocalisation du Centre de santé dans la municipalité de Parent. Après avoir reçu les explications du monsieur Trépanier, les commissaires adoptent une résolution afin de démontrer l'intérêt de la commission scolaire dans ce projet.

Relocalisation du
Centre de Santé de
Parent

RÉSOLUTION 131 1099 : CONSIDÉRANT l'intention du Carrefour de Santé et de Services Sociaux de la Saint-Maurice de relocaliser le Centre de santé dans la municipalité de Parent;

CONSIDÉRANT que l'une des trois (3) hypothèses envisagées est une nouvelle construction annexée à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Parent (référence document 1099-09);

CONSIDÉRANT les avantages pour les deux organismes concernés de procéder à une étude plus approfondie de cette hypothèse, compte tenu de la recommandation de celle-ci par l'architecte monsieur Jean-Louis Déry;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie démontre un intérêt à ce projet et apporte sa collaboration dans la poursuite de ce dossier avec le Carrefour de Santé et de Services Sociaux de la Saint-Maurice.

Adopté unanimement

Monsieur le commissaire René Gélinas arrive à ce moment-ci soit à 20 h 55.

Président

En étant à l'article 11.1 de l'ordre du jour, la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud, suggère que la personne occupant la présidence du comité de parents soit invitée à participer aux activités organisées par la commission scolaire. Sur ce, le directeur général indique que cette suggestion mérite réflexion afin notamment d'évaluer l'impact d'une telle participation par rapport aux autres intervenants de la commission scolaire.

Par la suite et en référence à la seconde période de questions réservée à l'assistance, monsieur le vice-président Serge Lafontaine invite les personnes présentes à prendre la parole. Sur ce, monsieur Marcel Gélinas, citoyen de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, questionne le conseil des commissaires sur sa position dans le dossier sur la place de la religion à l'école. Monsieur Serge Lafontaine explique alors le processus de consultation appliqué dans ce dossier et indique que la commission scolaire a procédé de façon démocratique. Monsieur Lafontaine invite monsieur Gélinas à rencontrer le personnel cadre concerné dans le cas où plus d'informations seraient requises.

À ce moment-ci, soit à 21 h, une suspension de la séance a lieu.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 132 1099 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour une période de 20 minutes.

Adopté unanimement

À 21 h 20, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 133 1099 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte.

Adopté unanimement

En conformité avec l'ordre du jour, les commissaires considèrent les sujets inscrits à l'article 8 à huis clos.

Président

Huis clos

RÉSOLUTION 134 1099 :

conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit décrété un huis clos de la présente séance du

Adopté unanimement

Les commissaires discutent alors des sujets suivants : 1) un document d'information sur le temps supplémentaire, 2) un rapport du comité sur la mission éducative et 3) des moyens de pression exercés par les enseignants dans le cadre des présentes négociations.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas est arrivé pendant le huis clos à 22 h.

Monsieur le commissaire Michel Paillé et madame la commissaire Marie-Josée Bergeron ont quitté pendant le huis clos, respectivement vers les 22 h 15 et 22 h 30.

À 22 h 50, la séance est rouverte au public.

Réouverture de la séance au public

RÉSOLUTION 135 1099 :

rouverte au public.

Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit

Adopté unanimement

En référence aux sujets discutés à huis clos, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Projet d'intégration d'une institution à la CSÉ

RÉSOLUTION 136 1099 :

regard d'un projet d'intégration d'une institution à la Commission scolaire de l'Énergie.

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit retenue la réflexion du directeur général au

Adopté unanimement

À 22 h 55, il est procédé à la clôture de la séance.

Président

Secrétaire

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 137 1099 : Monsieur le commissaire Yves Tousigant
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire